

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une assemblée publique de consultation du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 19 h 30, le 16 janvier 2018, à laquelle sont présents les membres suivants : M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier, M., M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière, Monsieur Guillaume Lavoie, directeur des services techniques et M. Alexandre Lamarre, inspecteur municipal, sont également présents.

L'avis public avisant de la tenue de cette assemblée est paru dans le journal la Voix de l'est le 27 décembre 2017 et a été affiché au babillard de l'hôtel de ville, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien et au babillard de la caisse Desjardins, au 101 rue Canrobert à Ange-Gardien, le 22 décembre 2017.

PRÉAMBULE

Monsieur le maire explique que le but de cette assemblée publique de consultation est d'entendre les personnes intéressées par les modifications apportées par les projets de règlements suivants :

- Projet de règlement numéro 827-17 modifiant le règlement de zonage 617-05 et ses amendements concernant des modifications apportées à la zones 402

Monsieur Guillaume Lavoie explique les modifications apportées au règlement de zonage par le projet de règlement 827-17.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire entend les personnes qui désirent s'exprimer et Monsieur Guillaume Lavoie est invité à répondre aux questions en lien avec les règlements.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20h05.